

**COMMUNE DE ROSET-FLUANS**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**du 15 septembre 2022**

**PRESENTS** : M. Jacques ADRIANSEN, Maire  
MM Dominique LHOMME, Christophe GESLOT, Adjoint  
Mme Josette COUETTE, Adjointe  
Mmes Delphine SAUVAGE, Ingrid TISSOT, Françoise PARINI, Conseillères  
MM Thierry SALVI, Gérard MARTIN, Jean-Luc BERTHELET, Conseiller

Absents excusés : Hélène MARTIN (procuration à M. ADRIANSEN), Sylvie ZILIO (procuration à M. GESLOT), Patricia BASTIEN (procuration à Mme SAUVAGE)

Absent : Alain GIBEY

Secrétaire de séance : Delphine SAUVAGE

Approbation à l'unanimité du PV de conseil du 1<sup>er</sup> juillet 2022

**Ouverture de séance 20 H 00**

**DELIBERATION N° 1 : CHOIX DU LOCATAIRE AU 1 RUE DES PERRIERES**

Suite à la réunion de la commission, et après étude des 6 demandes reçues, le dossier de Mme VOGEL/M. CRESSOT a été retenu.

Des travaux de remise en état sont prévus. Le logement sera fonctionnel au 15 octobre.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le choix de la commission et attribue le logement à Mme VOGEL/M. CRESSOT.

**DELIBERATION N° 2 : AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE ECOLE / DEVIS PHASE 2  
AMO**

Le Maire présente la proposition de devis pour la phase d'AMO pour un montant de 13 688 €.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis proposé pour un montant de 13 688 €.

**DELIBERATION ANNULEE : CONVENTION SYDED POUR L'ELECTRIFICATION DE  
L'EARL DU ROSET**

Le maire rappelle les travaux prévus par l'EARL du Roset. Une extension du réseau électrique doit être réalisé. Le SYDED avait soumis une délibération à prendre par la commune pour la prise en charge des frais.

Après discussion avec Grand Besançon Métropole, la commune n'a pas à prendre en charge ces travaux. Ceux-ci sont à la charge de M. FAIVRE

**DELIBERATION N° 3 : FOND DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT**

Le maire rappelle que le fond de solidarité pour le logement est destiné aux personnes en difficulté pour payer un logement ou investir.

La participation est calculée au prorata du nombre d'habitants soit 546 pour Roset-Fluans.

Le montant de la participation communale s'élève à :

- 546 habitants \* 0.61 % pour le FSL soit 333 €
- 546 habitants \* 0.30% pour le FAAD soit 164 €

Le conseil municipal valide à l'unanimité la participation communale à ces fonds de solidarité.

#### **DELIBERATION N° 4 : MOTION POUR LA FORMATION DES SECRETAIRES DE MAIRIE**

Le maire présente la motion concernant la formation des secrétaires de mairie qui n'est plus financé par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la signature de cette motion qui demande que la Région révise sa position.

#### **DELIBERATION N° 5 : PROPOSITION D'ACHAT DU LOT 2 RUE DE SALANS**

Le maire présente la proposition d'achat de M. CORDIER pour le lot 2 situé Rue de Salans pour un montant de 55 000 €.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition d'achat du lot 2 pour la somme de 55 000 €.

#### **DELIBERATION N° 6 : TRANSFERT DE CREDIT**

- Suite à la revente du bâtiment de l'ancienne perception, la somme de 3 401.11 € a été versée à la commune. Il convient d'effectuer un transfert de crédit pour comptabiliser celle-ci, à savoir :

Dépenses d'investissement 001 : - 2 397.72 €

Recettes de fonctionnement 002 : + 1 339 €

Le conseil municipal valide à l'unanimité le transfert de crédit proposé.

- Aménagement de l'ancienne école : il manque des crédits au compte 203. Il convient d'effectuer le transfert de crédit suivant :

DI 2313 : - 10 000 €

DI 203 : + 10 000 €

Le conseil municipal valide à l'unanimité le transfert de crédit proposé.

#### **DELIBERATION N° 7 : ASSURANCE DU PERSONNEL**

Le maire présente le nouveau contrat SOFAXIS pour le personnel titulaire.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le nouveau contrat SOFAXIS.

#### **Questions diverses / Informations :**

- Courrier envoyé à Mme la Présidente du Département afin de discuter du pont de Roset. Un rendez-vous est fixé le 5 octobre à 10h30 à l'Hôtel du Département.
- Service minimum d'accueil à l'école lors des grèves des instituteurs : le tableau sera envoyé à l'éducation nationale.
- Comice prévu le 24 septembre.
- Réfection des canalisations d'eaux Rue de la Riotte, Route des Grottes et Rue des Saulniers. Une étude va être préparée par les services du Grand Besançon Métropole.
- Réflexion PLUI. Une réunion est prévue le 4 octobre à 8h30 à la salle polyvalente de Roset-Fluans avec les communes d'Osselle-Routelle, Byans sur le Doubs, Villars Saint Georges et Grand Besançon Métropole. Le PLUI doit être rédigé pour 2027.

Tour de table :

- Bourse aux jouets de l'APE le 6 novembre
- Repas des aînés prévu le 26 novembre
- Noël des enfants prévu le 18 décembre

- Marché de Noël de l'APE le 3 décembre
- Téléthon le 4 décembre
- ASCAP : Vernissage le 9 décembre à 17h et exposition le 10 décembre.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.**

Compte rendu affiché le 19 septembre 2022

Le Président de séance et Maire,  
M. Jacques ADRIANSEN



